

1940 - 1944 / LES ANNÉES NOIRES DU PALAIS BOURBON

UN FILM-DOCUMENTAIRE RÉALISÉ PAR XAVIER-MARIE BONNOT (52') - 2019

Une coproduction LCP-Assemblée nationale / Hikari / Pictanovo

LUNDI 18 NOVEMBRE À 20H30*



1940-1944 / LES ANNÉES NOIRES DU PALAIS BOURBON



UN FILM-DOCUMENTAIRE RÉALISÉ PAR XAVIER-MARIE BONNOT (52') - 2019

Une coproduction LCP-Assemblée nationale / Hikari / Pictanovo

LUNDI 18 NOVEMBRE À 20H30*

De l'Occupation, la mémoire collective se souvient des réquisitions des grands hôtels parisiens (Lutetia, Meurice, Majestic...), mais la Chambre des députés et l'hôtel de Lassay, siège de la Présidence de l'Assemblée nationale, ont été quelque peu oubliés.

C'est en effet l'un des secrets les mieux gardés de l'Occupation. Le Palais Bourbon, symbole de la République, où s'exprime la démocratie française, a connu une page sombre de son histoire pendant la Seconde Guerre mondiale.

Entre 1940 et 1944, l'occupant a installé en ces lieux une bonne partie de son administration du Gross Paris... allant même jusqu'à y tenir le procès de sept jeunes Français.

Fernand Zalkimow avait 19 ans, Robert Peltier et Tony Bloncourt 20 ans, Christian Rizo, 19 ans, Pierre Milan, le plus jeune, 17 ans, Roger Hanlet, 19 ans et Acher Semahya, l'aîné, tout juste 27 ans. Ils étaient jeunes, français, issus des couches populaires, ouvriers ou étudiants. Leurs crimes : attentats contre l'armée allemande, atteinte à la sûreté de l'État, entente avec l'ennemi... Le qualificatif de communiste leur est attribué dès le début de l'enquête.

Dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, ils sont jugés au nom du peuple allemand. Leur procès est unique dans l'histoire de la Collaboration. Unique, car le jugement fut rendu dans l'une des salles du Palais Bourbon, à quelques pas de l'hémicycle. Unique aussi, car ce procès révèle ce que fut le quotidien de la Chambre des députés durant l'Occupation.

Le 9 mars 1942, ces sept jeunes Français sont passés par les armes au Mont-Valérien.

« On arrive à tout avec le courage – même à mourir à dix-neuf ans le sourire aux lèvres. » Christian Rizo. Fusillé au Mont-Valérien le 9 mars 1942

Raconter cette affaire hors normes permet de mettre au jour une histoire jusqu'à présent peu connue : l'utilisation du Palais Bourbon et de l'Hôtel de Lassay par l'occupant. Il faudra attendre l'année 2000 pour que Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale, demande à un historien, Eric Alary, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, de faire toute la lumière sur cette page noire de notre histoire.

De nombreux témoignages viennent éclairer cette période sombre du Palais Bourbon :

- > Des historiens d'aujourd'hui remettent en perspective cette période,
- Les familles de ces jeunes condamnés à mort expliquent ce qu'évoquent aujourd'hui pour eux ces lieux chargés de souvenirs et de symboles,
- > Et enfin, des députés d'aujourd'hui confient leur sentiment sur ce qui s'est déroulé dans ces enceintes où ils siègent à nouveau librement.







1940-1944 / LES ANNÉES NOIRES DU PALAIS BOURBON

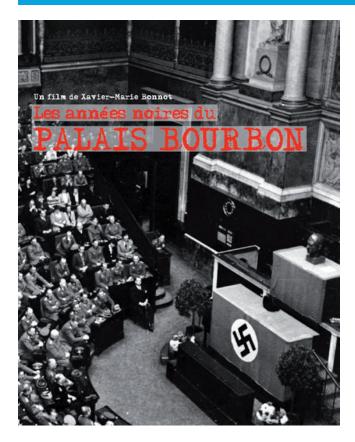


UN FILM-DOCUMENTAIRE RÉALISÉ PAR XAVIER-MARIE BONNOT (52') - 2019

Une coproduction LCP-Assemblée nationale / Hikari / Pictanovo

LUNDI 18 NOVEMBRE À 20H30*

CE DOCUMENTAIRE INÉDIT RETRACE L'HISTOIRE SECRÈTE DES ANNÉES NOIRES DU PALAIS BOURBON... OÙ FURENT JUGÉS ET CONDAMNÉS À MORT UN GROUPE DE TRÈS JEUNES RÉSISTANTS EN MARS 1942.



DEUTSCHLAND SIEGT AN

«Préparer et tourner ce film, avec l'entière participation de l'Assemblée nationale, m'a permis d'approfondir une histoire jusqu'à présent peu connue : l'utilisation du Palais Bourbon par l'occupant. Les recherches n'ont pas toujours été évidentes. L'historien Éric Alary, seul chercheur à avoir travaillé sur ce sujet, m'a beaucoup aidé et conseillé.

J'ai tenu à rendre cette histoire la plus vivante possible, lui donner l'épaisseur humaine qui fait souvent défaut sur cette période désormais lointaine. Les descendants de ceux qui furent fusillés ont témoigné, ceux qui les ont connus aussi. Pour moi, c'était là, l'essentiel.»

Xavier-Marie BONNOT, réalisateur

«LCP est très fière d'avoir co-produit ce film sur une page méconnue de l'histoire de l'Assemblée nationale. D'abord parce que notre mission est bien d'éclairer le passé, le mettre en lumière, et en débattre pour mieux comprendre le présent.

Mais aussi, parce que le parti pris du réalisateur est de rendre cette histoire humaine et vivante.

Un documentariste n'est pas un historien. Il raconte l'histoire, à hauteur d'homme et de femme. C'est le pari très réussi de ce film »

Guilaine CHENU,

directrice des contenus de LCP-Assemblée nationale

*Rediffusions:

24/11 à 18h, 25/11 à 00h30, 24/12 à 00h30, 06/01 à 20h30, 02/01 à 18h, 13/01 à 00h30.

Tel: 01 40 63 90 87

Tel: 01 40 63 90 78









